



## **Déclaration de boycott du Comité de Pilotage ANACT sur le Télétravail du 27 avril 2023**

Monsieur le Directeur,

C'est une intersyndicale toujours unie pour obtenir l'abrogation de la loi sur les retraites qui vous annonce, aujourd'hui, le boycott du Comité de Pilotage ANACT, sur le télétravail.

Notre détermination est renforcée par les récentes communications de la Directrice Générale, qui a annoncé la création d'une brigade dite « des cols » dans les Pyrénées Atlantiques, le transfert des tâches de gestion en matière VITI-CI à l'interprofession, les restructurations des CVC de Saintes et Jonzac et de nouvelles menaces sur l'implantation des centres de viticulture et des bureaux de douane !

Pour améliorer les conditions de travail des agents, en télétravail ou en présentiel, la seule voie possible est de stopper, au préalable, tous les projets de réorganisation et de transferts de missions et de retirer toutes les réformes anti-sociales, dont celle des retraites.

La création de la brigade dite « des cols » va plonger de nombreuses familles de douaniers dans une incertitude angoissante quant à leur devenir professionnel et personnel.

Nous vous rappelons qu'il existe des brigades dans la région en question qu'il convient de renforcer en effectifs si on veut améliorer l'efficacité opérationnelle.

Les questions relatives aux effectifs qu'il faudra nécessairement trouver en supprimant des postes ailleurs, les conséquences directes sur les brigades de Cambo et d'Oloron, les menaces concernant nos pouvoirs de contrôle et les difficultés en termes d'implantation géographique, devraient vous conduire à abandonner ce « projet-caprice », si le bien être et la santé au travail vous importaient un minimum.

Pour les CVC et les centres de viticulture impactés par les transferts de gestion ces annonces vont créer de nouveaux risques psycho-sociaux pour les agents.

C'est la même chose pour les personnels des bureaux de douane et de la recette interrégionale, où les transferts de fiscalité vont poursuivre le travail de sape du moral des agents.

Comment espérer favoriser le reclassement des agents alors même que les CHSCT qui auraient pu nous aider à trouver des solutions, en concertation avec la DGFIP, ont été supprimés et que les effectifs de référence sont encore revus à la baisse ?

Tous ces projets viennent miner encore un peu plus le moral de nos collègues, déjà affectés par le recul de leur âge de départ à la retraite.

**Malgré nos alertes et le contexte social actuel, vous ne tenez absolument aucun compte de nos avertissements !**

Pour l'intersyndicale, l'avenir est à la mobilisation des personnels, avec pour nouvelle échéance la journée d'action du 1<sup>er</sup> Mai !

En participant, massivement, aux manifestations, salariés, jeunes, retraités, privés d'emploi, famille, amis, voisins, collègues de travail, nous montrerons notre refus du passage en force de la réforme des retraites qui nous impose un recul social sans précédent.